



PROCES VERBAL
COMITE SYNDICAL DU 24 Novembre 2023
18h30

Communauté d'Agglomération de l'AUXERROIS

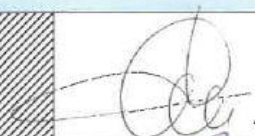
Conseil Syndical Pôle Métropolitain du 24 novembre 2023, 18h30

Auxerrois, AuxR-lab, avenue des Plaines de l'Yonne, 89000 Auxerre

	Présent	Suppléé (e) par	Donne Pouvoir à : signature	Quorum 13/24 Présent Signature
Communauté d'Agglomération de Chaumont				
Mme Christine GUILLEMY	Excusée		Stéphane Martinelli	
M. Christophe FISCHER	Excusée	Suppléé par Didier COGNON		
Mme Anne-Marie NEDELEC				
M. Stéphane MARTINELLI	Présent			
M. Jean-Marie WATREMETZ	Présent			
Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais				
M. Marc BOTIN	Présent			
Mme Pascale LARCHE	Présente			
Mme Laurence ETHUIN-COFFINET	Excusée	Nadège NAZE		
M. Stéphane PERENNES	Excusé	Nicole LANGEL		
M. Gilles SABATTIER	Présent			

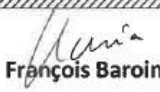
Conseil Syndical Pôle Métropolitain du 24 novembre 2023, 18h30

Auxerrois, AuxR-lab, avenue des Plaines de l'Yonne, 89000 Auxerre

	Présent	Supplée (e) par	Donne Pouvoir à : signature	Présent : Signature
Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois				
M. Crescent MARAULT	Présent			
M. Francis HEURLEY	Présent			
Mme Chrystelle EDOUARD	Présente			
Mme Emmanuelle MIRENIN	Présente			
M. Jean-Luc LIVERNEAUX	Présent			

Conseil Syndical Pôle Métropolitain du 24 novembre 2023, 18h30

Auxerrois, AuxR-lab, avenue des Plaines de l'Yonne, 89000 Auxerre

	Présent	Suppléé (e) par :	Donne Pouvoir à : signature	Présent Signature
Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole				
M. François BAROIN	Présent			
M. Marc SEBEYRAN	Excusé		Olivier Duquesnoy 	
Mme Isabelle HELIOT-COURONNE	Excusée		Olivier Girardin 	
M. Francis BECARD	Excusé			
M. Bertrand CHEVALIER	Excusé			
Mme Valérie BAZIN-MALGRAS	Excusée		 François Baroin	
M. Olivier DUQUESNOY	Présent			
Mme Claude HOMEHR	Excusée			
M. Olivier GIRARDIN	Présent			
Total présences	13	3		16
Total pouvoirs			4	4
Votes possibles				20

COMITE SYNDICAL DU 4 NOVEMBRE 2022 – 18 H 30
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS
ORDRE DU JOUR

N° rap.	N° pages	DESIGNATION
0A	2	• Désignation du secrétaire de séance
0B	3	• Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023
01	4 à 5	• SPL XDEMAT, approbation du rapport de gestion 2022
02	6 à 30	• Règlement intérieur : Mise à jour et adjonction d'un article XII : Réunion du Conseil Syndical en visioconférence
03	31 à 32	• Adoption du référentiel M57 et du Règlement Budgétaire et Financier
04	33 à 34	• Candidature du Pôle Métropolitain au Place Marketing Forum 2025
05		• Questions diverses

Stéphane MARTINELLI

Chers collègues. Moi, je suis très heureux d'être ici à Auxerre ce soir. Je dois remercier Crescent de nous accueillir dans sa ville et dans ce beau bâtiment de la communauté d'Agglomération. On a un ordre du jour pour ce conseil qui est relativement léger, vous verrez avec l'approbation du rapport de gestion de la société SPL-XDEMAT. L'ajout de la possibilité, dans notre règlement Intérieur, de pouvoir tenir ponctuellement nos instances en visio conférence. L'adoption du référentiel M57, dans vos communes et communautés, vous connaissez ça par cœur. Et puis, un point peut-être plus important, c'est la candidature du Pôle métropolitain au Place Marketing Forum 2025 auprès de la Chaire "Attractivité et Nouveau Marketing Territorial". Ça me fait une transition parfaite pour saluer Monsieur **ALAUX** qui est parmi nous ce soir, qui va suivre nos travaux pendant quelques dizaines de minutes et puis ensuite, nous-mêmes, nous suivrons votre conférence. Merci de nous venir d'Aix en Provence pour venir nous parler de marketing territorial. Je crois que ça intéresse chacun d'entre nous autour de cette table, tant aujourd'hui l'attractivité est un élément essentiel dans nos politiques. Je crois que nous serons rejoints par les élus de Bar sur Aube, il me semble, et notre ami **Philippe BORDE** et quelques-uns de ses vice-présidents.

Stéphane MARTINELLI

J'étais moi-même, il y a quelques semaines, à Bar sur Aube pour présenter le Pôle métropolitain et la communauté de communes de la Région de Bar sur Aube s'est positionnée, à une très grande majorité, favorablement pour l'entrée dans le Pôle. Il faudra évidemment que cela soit entériné par chacune de nos collectivités, puisqu'on modifiera les statuts. Et puis, je crois que c'est dans trois ou quatre semaines... on sera, le 12 décembre, à Romilly sur Seine...non le 11, le 11 à Romilly sur Seine et je crois aussi que les discussions sont bien avancées et qu'elles sont positives et je m'en réjouis. Je voulais aussi vous dire quelle a été ma satisfaction comme président du Pôle. J'ai associé **François** au titre de Troyes Champagne Métropole aux conférences que nous avons eues, il y a deux jours, dans le cadre du congrès des maires, avec notamment **Patrick OLLIER** qui nous a fait le grand plaisir de venir nous parler à la fois de la métropole du Grand Paris, mais aussi de l'EPTB Seine-Grand Lac. Il était accompagné d'autres intervenants, notamment **Christian LECUSSAN** pour le Comité de Bassin Seine-Normandie, et puis Madame SCHWARZ, qui est la directrice de "Business Sud Champagne", qui est l'agence économique commune à Troyes Champagne Métropole et à l'agglomération de Chaumont, dans laquelle on trouve notamment, bien sûr, la région Grand Est. D'abord, je remercie chacun d'avoir fait l'effort et de

s'être retrouvé nombreux, puisque la salle était comble. Et puis, pour la qualité des intervenants, je pense que c'est aussi ça la philosophie du Pôle, de pouvoir partager ces grands enjeux. Et je trouve que l'intervention de **Patrick OLLIER** était particulièrement remarquable et éclairante pour chacun d'entre nous. Je ne vais pas être beaucoup plus long parce qu'on a un tout petit peu de retard et on a un timing qu'il faut marquer très fortement. Je vais laisser **Michel RUDENT** faire l'appel des délégués.

Michel RUDENT

Merci, Président .../...

Président le Quorum est à 13 sur 24, nous avons 16 présents, donc le quorum, et 4 pouvoirs donc 20 voix possibles.

Stéphane MARTINELLI

Oui, je voulais dire, je le redis, ce déplacement est pour nous Chaumontais le plus long parce qu'on est en horizontal et en France, en horizontal, on n'a pas d'autoroute. Néanmoins, c'est une route que je connais très bien pour venir au stade depuis un peu plus d'une trentaine d'années. Je ne veux pas faire offense à mes amis Troyens, mais c'est toujours avec un grand plaisir que je viens à Auxerre. Et puis, j'en profite pour saluer et accueillir **Philippe Borde**, maire de Bar sur Aube, président de l'Agglomération également d'ailleurs, de la communauté de communes pardon, et qui est également vice- président de la région ou président de commission ?

Philippe BORDE (invité)

Président de la Commission Montagne, ruralité, patrimoine local et patrimoine paysager.

Stéphane MARTINELLI

Merci, **Philippe** d'être là ce soir. Je continue dans la séance. Il faut désigner un secrétaire de séance.

Stéphane MARTINELLI

Je vous propose Madame **Emmanuelle MIRELIN**. C'est toujours vous ? Je pensais que ça n'arrivait qu'une fois. Est-ce qu'il y a d'autres candidats ? S'il n'y en a pas, je vous propose de vous prononcer, y a-t-il des oppositions, Abstentions ? Je vous remercie.

Stéphane MARTINELLI

On a ensuite le procès-verbal du dernier conseil syndical du 13 avril qu'on vous a envoyé, et je m'en excuse un peu tardivement, je crois qu'il est parti hier parce qu'on avait oublié de le joindre. On avait un petit souci technique. Je pense que vous avez eu le temps de le regarder. Je ne sais pas s'il y a des remarques particulières ? Je ne sais pas s'il y a des remarques sur ce procès-verbal, Non ? Écoutez, je vous propose de vous prononcer. Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Il est approuvé.

Stéphane MARTINELLI

Et nous passons au rapport numéro 1 qui est l'approbation du rapport de gestion 2022 de la SPL- XDMAT et la parole est à Monsieur **Olivier Duquesnoy**.

Olivier DUQUESNOY

Merci Monsieur le Président. Comme chaque année, nous devons procéder à l'examen du rapport de gestion du conseil d'administration de la société SPL-XDEMAT, dont nous sommes actionnaires depuis le 12 novembre 2018.

Par une décision du 28 mars 2023, son conseil d'administration a approuvé les termes de son rapport de gestion sur les opérations d'exercice clos le 31 décembre 2022 et donc l'activité de la SPL-XDEMAT au cours de sa 11^e année d'existence, en vue de sa présentation à l'Assemblée générale. Cette dernière réunie le 27 juin dernier a été informée des conclusions de ce rapport et a approuvé à l'unanimité les comptes annuels de l'année 2022 et les opérations traduites dans ces comptes.

En application des articles L. 1524-5 et L. 1531-1 Du Code général des collectivités territoriales, il convient que l'Assemblée délibérante de chaque actionnaire, examine à son tour le rapport de gestion du conseil d'administration. Cet examen, encore appelé contrôle analogue, parce qu'il est le même que celui que les actionnaires exercent sur leurs propres services, est un des principes fondateurs de la SPL.

Le rapport de gestion présenté ce jour fait apparaître un nombre d'actionnaires toujours croissants, 3 145 adhérents au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires

d'1 276 110 €, quasiment identique à celui de 2021, et un résultat de 260 637 € affecté en totalité aux postes autres réserves portées à 1 008 011 €.

Ce résultat exceptionnel similaire à 2020 et à 2021 s'explique par la progression constante du nombre de collectivités actionnaires de la société et de leur utilisation des outils de la SPL, avec une accélération pour certains en réponse à la crise sanitaire ainsi que la poursuite des effets de la nouvelle organisation pour la gestion de l'assistance avec le recrutement de salariés par la société.

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration figurant en annexe et de donner acte à Monsieur le Président de sa communication.

Stéphane MARTINELLI

Très bien. Je ne sais pas si ça appelle des remarques, des questions. S'il n'y en a pas, je vous propose d'approuver ce rapport. Des oppositions ? Des abstentions ? Je vous remercie.

Stéphane MARTINELLI

Rapport suivant, il s'agit du règlement intérieur et de l'adjonction d'un article 12 sur les réunions du Conseil syndical en visioconférences. Et c'est madame **Édouard** qui nous le rapporte.

Chrystelle EDOUARD

Merci Monsieur le Président. Nous avons en début de mandature par délibération n°3, mis en place notre règlement Intérieur. Les dispositions législatives et réglementaires ayant évolué depuis, les modifications exposées ci-après consistent principalement en la reprise de ces évolutions.

Chrystelle EDOUARD

Sont ainsi concernés les articles :

- 1-3 Convocation (suppression d'une répétition),
- 1-5 : ordre du jour (envoi des convocations de manière dématérialisée),
- 1-7 : Suppléance, (rédaction plus claire)
- 1-8 : Pouvoirs, (rédaction plus claire)

- 6-5 : Huis clos, (remplacement de la mention "5 membres", le nombre de conseillers évoluant, par une proportion équivalente à celle des 5 membres du Conseil de l'origine : $\frac{1}{4}$ des membres)

Ces évolutions nous amènent par ailleurs à introduire un nouvel article XII afin de prévoir et encadrer la possibilité de tenir Conseil en visioconférence en tous lieux.

L'annexe 2 qui vous a été jointe reprend toutes ces modifications et constitue le Projet de règlement intérieur qui est soumis à notre approbation aujourd'hui.

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- D'APPROUVER les modifications proposées ainsi que l'ajout de l'article XII : Réunion du Conseil Syndical en visioconférence,
- D'APPROUVER l'adoption du règlement intérieur ainsi modifié.

Stéphane MARTINELLI

Merci. Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Écoutez, je vous propose de vous prononcer. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Le rapport est adopté. Je vous remercie.

Stéphane MARTINELLI

Rapport suivant. Il s'agit de l'adoption du référentiel M57 et du règlement budgétaire et financier. La parole est à **Gilles Sabattier**.

Gilles SABATTIER

Merci Monsieur le Président. Les objectifs visés par le décret 2012-12 46 du 7 novembre 2012 sont des objectifs de qualité, de fiabilité, de transparence, de comparabilité des comptes. Les personnes morales de droit public.

La loi nôtre est venue nous permettre d'adopter le cadre des règles budgétaires et comptables M57 applicable aux métropoles.

Le référentiel M57 devrait devenir le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales le 1^{er} janvier 2024. Par ailleurs, faculté nous est donnée de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque une des sections à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Ces mouvements

font alors l'objet d'une communication à l'Assemblée au plus proche conseil suivant cette décision.

Au bénéfice de ces informations et vu l'accord de principe du comptable public qui vous est joint en annexe droit, il vous est proposé d'adopter à compter du 1^{er} janvier 2024, la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée avec vote du budget par voiture,

- De dire que l'amortissement des immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 2024 sera linéaire et selon la loi règle du prorata temporis,
- D'autoriser, Monsieur le Président, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel
- D'autoriser, Monsieur le Président à mettre en œuvre les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable, et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- Et d'approuver le règlement budgétaire et financier joint à l'annexe 4, qui formalise et précise les règles de gestion budgétaire et comptable applicables au Pôle métropolitain Bourgogne Sud Champagne Porte de Paris.

Stéphane MARTINELLI

Merci.

Stéphane MARTINELLI

Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? Il n'y en a pas. Écoutez, je vous propose de vous prononcer. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Je vous remercie.

Stéphane MARTINELLI

Donc, on va arriver sur le dernier rapport : Candidature du pôle métropolitain au Place Marketing Forum 2025.

Je le présente moi-même, si je ne dis pas de bêtises. Juste, je vais rappeler un peu l'historique et le contexte.

C'est en 2021 que **François** avait lancé cette idée de travailler sur l'attractivité. Aux côtés de **Marie-Louise**, je me rappelle bien. Je le disais en introduction, on est tous conscients de l'importance de l'attractivité aujourd'hui. L'idée de l'époque, c'était de s'inscrire dans cette chaire.

Encore une fois, Monsieur **AL AUX** est là, il nous en parlera tout à l'heure, mais je ne vais pas en dire trop. J'ai eu l'occasion, moi, l'année dernière, mais je pense que d'autres l'ont fait, d'envoyer une équipe à Toulouse, c'est ça ? C'était à Toulouse ?

C'est où cette année ?

Christophe AL AUX (invité)

À Caen.

Stéphane MARTINELLI

À Caen. Et l'idée, pour rentrer plus en avant dans le sujet, au-delà de la conférence de ce soir, ce serait que le pôle métropolitain se positionne pour recevoir ce Place Marketing Forum 2025.

Et après réflexion, il me semble... Alors, j'aurais adoré le recevoir à Chaumont. Malheureusement, on n'a pas les infrastructures qui nous permettent de le faire. Et du coup, j'en ai discuté avec **François** et je pense qu'à Troyes, c'est tout à fait possible. Vous avez les bonnes infrastructures pour le recevoir. Et je pense que ça serait très intéressant pour le territoire du Pôle, dans l'ensemble de ses composantes, de pouvoir être candidat pour cette réception en 2025 à Troyes. Je rappelle qu'il s'agit d'une rencontre internationale où il y a d'abord un partage de bonnes pratiques, également des récompenses de meilleures pratiques du marketing territorial dans le monde. Et c'est à peu près 400 professionnels, c'est ça ?

Christophe AL AUX (invité)

Oui, c'est la jauge entre 400 et 500 participants.

Stéphane MARTINELLI

Donc, on est au cœur de l'expertise sur ce sujet. Voilà quelle est la proposition. La parole est évidemment ouverte.

François BAROIN

Non, non, tout a été dit, et c'est un peu l'idée et l'esprit d'essayer de positionner notre réflexion partagée avec des expériences croisées sur les différents sujets et de donner un peu de lumière d'abord à l'outil et ensuite au bassin géographique qui nous rassemble aujourd'hui. Après, les infrastructures, je pense qu'elles existent un peu partout. Nous, on accompagnera quelle que soit la décision, une chose qui compte, c'est que notre pôle soit visible dans un outil comme celui-ci. Donc, si dans notre territoire, on est capable d'accueillir ça, c'est certain que c'est positif parce que derrière, ce sont des relais qui ne sont pas naturellement orientés vers nous, pas toujours ou pas systématiquement. Ce sont ensuite des acteurs qui peuvent nous apporter beaucoup en termes de relais. Après, il y a de l'activité économique, il y a des agents, il y a des auteurs, il y a des entreprises. C'est un moyen aussi de présenter le savoir-faire de chacun de nos territoires, on mutualise dans un seul outil, on fait des économies et on met en lumière ce que l'on sait faire. C'est très attractif, ce sera plutôt une chance pour les territoires.

Stéphane MARTINELLI

J'ajoute d'ailleurs que sur les infrastructures, on avait une très belle salle à Chaumont pour recevoir un tel forum qui s'appelle PALESTRA, qui a été inaugurée il y a deux ans, qui fait 2 500 places en spectacle, 2 000 places en sport, mais les infrastructures qui nous manquent, puisque c'est sur plusieurs jours, c'est l'hôtellerie. Du coup, à trois ou quatre cents professionnels, ça veut dire des déplacements d'une centaine de kilomètres, ce qui n'est pas envisageable, ce n'est pas ce qu'on souhaite. Ça aurait été sur une seule journée, ça aurait été très simple pour nous, mais là, c'est un peu compliqué. C'est l'hôtellerie essentiellement.

Je ne sais pas si **Crescent** ou **Marc** veulent prendre la parole sur le sujet.

Crescent MARAULT

La destination de Troyes réussit bien à Auxerre en ce moment...

François BAROIN

Je crois avoir une bonne mémoire et étant un peu hypermnésique sur de nombreux sujets et sur le foot en particulier. On est très heureux que tu puisses commencer à corriger ce qui se rapprochera d'une moyenne dans une trentaine d'années.

Stéphane MARTINELLI

Je confirme, j'étais au stade et on était trois à s'être levés, là où j'étais dans la tribune, on était trois. Moi-même, un ami qui m'accompagnait et le propriétaire d'Auxerre, du club. Donc ça se voit un peu. J'en suis désolé, je ne voulais pas manifester autant d'enthousiasme mais cela se voit un peu.

François BAROIN

Le vocabulaire, évidemment, des tribunaux correctionnels, permettra de choisir entre : hold-up, braquage, vol à main armée.... Tout ça est très subjectif, naturellement...

Crescent MARAULT

Troyes a une centralité dans le pôle métropolitain et je pense que c'est judicieux d'envisager de candidater à travers ta ville, **François**. Je voudrais aussi préciser que c'est aussi... c'est donner du sens à la mission de ce pôle métropolitain, parce que ça faisait partie aussi des interrogations qu'on entend, même de la part des élus Auxerrois, donc, qu'on puisse donner de la visibilité à ce pôle et qu'on puisse aussi matérialiser justement cet échange de bonnes pratiques à l'échelle du pôle métropolitain. Je pense qu'il faudra qu'on regarde aussi de la manière... sous quelle forme on va mettre en valeur justement cette recherche de mutualisation, de coopération, d'échanges de bonnes pratiques à l'échelle du pôle vis-à-vis de l'extérieur. C'est un peu un outil- Un outil de marketing territorial. Ça peut être un outil de marketing territorial pour des villes moyennes comme la nôtre ou les nôtres.

Je me souviens, pour avoir beaucoup échangé avec **Marie-Louise**, c'était ça sa motivation. C'était vraiment ça. C'est des villes moyennes, on est un peu dans l'ombre des grandes métropoles, comment nous, on existe ? Comment on démontre qu'on a aussi des idées, qu'on sait aussi les mutualiser, les dupliquer ?

Je pense qu'il ne faut pas qu'on perde cette genèse-là.

Et en tout cas, ce type d'événement, ça peut être la concrétisation de la démarche du Pôle.

Je soutiens à 200 pour cent.

Stéphane MARTINELLI

Je partage totalement tes propos.

François BAROIN

On est très fidèles au pacte fondateur.

Stéphane MARTINELLI

Marc ?

Marc BOTIN

Un petit mot. Moi, je suis très content, effectivement, de ce qui vient d'être dit et d'apprendre qu'on pourrait candidater à ce Place Marketing forum, parce que tu connais ce que je pense. J'étais très, très enthousiaste sur le Pôle métropolitain à son origine, depuis le départ, et je commence, moi personnellement, à me poser des questions sur ce qu'on peut faire et ce qu'on en fait. Les élus sénonais se posent la même question. Je te l'ai dit, quand tu es venu nous voir à Sens, qu'on m'explique à quoi on sert et là, j'actionnerai. C'est vrai que c'est une grosse machine.

On est un petit peu dans l'ombre, il ne se passe pas grand-chose au niveau du pôle métropolitain.

Là, c'est un vrai sujet. On peut dire que le Sénonais se pose des questions sur le fait de rester dans le pôle métropolitain ou demander sa sortie, puisque les textes sont clairs. Ce n'est pas le but. Effectivement, ce n'est pas forcément le but d'en sortir, mais moi, j'ai besoin aussi d'expliquer aux élus du Sénonais, qui commencent à se poser des questions, je ne sais pas si vous avez des questions.

Ça, effectivement, c'est une vraie action qu'on peut mener tous ensemble avec le pôle métropolitain. Tout seul ou collectivement, je ne vais pas le mettre en place ou vous ne me ferez pas candidater, ça n'aurait pas de sens. Là, c'est un vrai sens. Donc ça me rassure, ça me rassure sur la position de tous ceux qui sont dans ce pôle métropolitain, mais je pense qu'effectivement, on y croira et on va y croire. On m'a dit, écoute, appelle le président... Moi, ce que j'ai besoin de savoir quand on est en réunion comme ça tous ensemble, c'est quelle vision on a ? Où veut-on aller et quel axe on prend ? Et quand on le prend.

La métropolitaine, c'est bien, c'est du festif, ça nous met en lumière. On n'a pas besoin d'un pôle métropolitain pour ça, c'est clair, par contre, oui, ça, c'est un vrai sujet intéressant. Pour l'instant, je suis plutôt agréablement surpris de cette annonce.

Crescent MARAULT

Je vais dire quelque chose, Stéphane, comme j'ai été contacté, parce que Marc m'a appelé, mais encore une fois, le pôle Métropolitain, c'est le nôtre, donc, on en fait ce qu'on en veut. Donc, si vous avez des idées, il faut y aller, il faut se lâcher, on construit quelque chose. Et c'est nos territoires, c'est quelque chose qui n'existe pas et c'est à nous de nous l'approprier.

Et je pense que c'est important qu'on soit en capacité de dire les choses, les bonnes, les moins bonnes. On est en apprentissage. Il y a eu des mouvements de représentation. Il ne faut pas qu'on ait peur de le dire, ça c'est très bien, mais il faut aussi qu'on propose. Qu'est-ce qu'on veut faire ? Qu'est-ce qu'on veut faire tous ensemble ? Parce que quand on discute de façon un peu plus individuelle, on voit bien qu'on partage des enjeux, on voit bien qu'on rencontre des difficultés. Et dans ce monde où, malgré tout, le pouvoir est quand même très centralisé à Paris, c'est aussi une façon peut-être de faire porter des idées, des expérimentations.

Il y a le droit d'expérimentation des préfets. Est-ce que nous, on ne peut pas faire un truc qui soit à l'échelle de plusieurs départements sur un droit d'expérimentation ou de mutualiser un projet, je ne sais pas lequel d'ailleurs.

Il y a des choses qui sont en train de se passer. On est dans un monde en mutation, parfois disruptives. Ce qui était vrai avant ne l'est plus et ne le sera encore moins demain. À nous de trouver les périmètres qui vont bien, les projets qui vont bien, qu'on a envie de défendre et qu'on ne sait pas défendre à l'échelle de nos territoires ou qu'on n'est pas en capacité de porter. C'est nous.

Ce n'est pas **Stéphane** tout seul qui va trouver l'idée qui va bien. C'est dans nos échanges et on va identifier les points communs, les enjeux communs et qui vont dire « C'est peut-être là-dessus qu'il faut qu'on réfléchisse ».

Quand je vois les profils qu'il y a autour de la table, je ne suis pas inquiet. On peut faire preuve de créativité. Je n'ai aucun doute là-dessus. Il faut juste qu'on se lâche.

Stéphane MARTINELLI

Peut-être rappeler en complément que d'abord, le pôle est relativement jeune et qu'il a traversé dans sa première période la crise COVID où évidemment, pendant un moment, on n'a pas pu se voir et donc, il faut aussi laisser un peu de temps au temps pour grandir.

En tout cas, l'idée générale, je sais qu'elle est partagée et c'est d'ailleurs tout le sens qu'on a voulu donner à ce qui a été fait il y a deux jours au congrès des maires, ce soir avec Monsieur **ALAUX** et ce soir également avec cette candidature qu'on vous propose, c'est bien qu'on en fasse un endroit de partage, tu l'as dit, d'enjeux, de pratiques et puis de visibilité aussi, parce que chacun dans nos bassins respectifs, on est aujourd'hui dans des grandes régions. Il ne s'agit pas du tout de s'opposer à nos régions avec lesquelles on a d'excellents rapports dans le Grand Est. J'imagine que c'est tout à fait le même cas pour vous.

Mais néanmoins, on n'est pas le centre de ces régions loin s'en faut. Pour nous, plus à l'ouest, en regardant comme vous le bassin parisien, parce que c'est la réalité. Je suis d'une région Grand Est qui est certes frontalière et de régions extrêmement dynamiques, au Luxembourg, en Belgique, en Suisse et en Allemagne, mais on a aussi quand même l'Île- de- France, ce n'est pas rien comme région dynamique.

Et on a sur ces sujets des enjeux totalement partagés de mobilité, aussi d'enseignement supérieur, d'emplois, de développement économique et puis d'attractivité.

Moi, je pense que cette candidature, et j'espère qu'elle ira au bout, est peut être un premier élément fédérateur et qui puisse permettre de prendre conscience non pas à nous simplement autour de la table, je l'ai bien compris, mais également à ceux qui nous accompagnent sur nos territoires, de l'importance de ce qu'est le Pôle métropolitain, tout en restant, et ça, c'est le pacte de fondation, tout en restant un outil extrêmement light au niveau financier, parce que c'est quelques milliers d'euros.

Pour Chaumont, ça doit être 20 000 euros, je crois. C'est comme ça d'ailleurs que ça avait été pensé par **François Baroin**, par **Marie Louise FORT** et par **Christine Guillemy**. C'est vraiment quelque chose de très souple, qui ne coûte pas très cher, mais qui nous permet d'avoir une réflexion collective.

Oui ?

Nadège NAZE

Je rejoins ce qui a été dit, effectivement, ce sujet d'attractivité, c'est vraiment un sujet sur lequel on a tous un peu les mêmes problématiques parce qu'au bout d'un territoire, parce qu'on a tous besoin d'un peu plus de visibilité.

C'est vrai qu'en travaillant ensemble sur ce dossier, ça peut quand même donner peut-être un peu de plus de sens au Pôle Métropolitain, je rejoins mes collègues quand même, puisque je ne suis que suppléante et en plus assez récente dans la fonction. J'ai envie de dire, il faut qu'on arrive à bien faire comprendre ce que c'est le pôle métropolitain. Même moi, au niveau de mes élus, cinq conseillers municipaux, même si je l'ai déjà expliqué, ça reste quand même assez opaque. C'est peut-être sur ce genre d'action qu'on arrivera à faire comprendre en quoi cela peut servir une action mutualisée ou une collectivité de récits.

François BAROIN

Je pense, si Monsieur le Président me permet, c'est une question de méthode aussi. Quand, par exemple, l'an dernier, on prend l'initiative au Salon de l'Agriculture de donner la visibilité au Pôle Métropolitain. Je pense que c'est bien qu'on invite tous nos élus. Pourquoi on va au Salon de l'Agriculture, on rencontre tous les acteurs, le président de la FNSEA, le président national de la Chambre d'Agriculture, qui nous reçoivent, etc. C'est parce qu'on a en partage le même territoire, la même géographie, les mêmes terres. Vous avez le Chablis, on a une partie du Champagne, Bar sur Aube nous rejoint, c'est la Côte des Bars, la montagne d'Epernay, Reims, la Côte des Bars, c'est ça le champagne, c'est la France. Dans le Sénonais, il y a une puissance agricole avec des acteurs, on a l'utilité sociale, de l'économie sociale, les COP qui sont énormes et une dynamique qui est très forte.

Donc, je pense qu'en fait, tout est toujours une affaire de communication, on est dans un monde ouvert.

Moi, le salon de l'agriculture, je pense qu'on pouvait tous inviter nos conseillers municipaux, les conseillers communautaires, ils viennent. Après, ils viennent, ils ne viennent pas, ils font ce qu'ils veulent.

Quand on va au congrès des maires, le congrès des maires, c'est le congrès de la République. On avait une initiative.

Après, moi, je n'ai pas suivi la communication, mais je pense qu'il faut qu'on invite tous nos conseillers municipaux, tous les conseillers municipaux de nos intercos, ça fait déjà plusieurs centaines de milliers de personnes, pas centaines, mais milliers de personnes, mais à la fin des fins, ce sont des relais. Et le Pôle n'a pas d'ambition, une fois encore, de... ni concurrencer les régions, naturellement pas de se substituer aux intercos,

encore moins à l'identité des communes qui sont encore plus affirmées, mais en fait de compléter un dispositif qui fait que comme étant à cheval sur plusieurs régions, alors qu'on a des intérêts partagés et qu'il y a des gens qui veulent rentrer aussi, je pense, dans le gâtinais, parce que là aussi, il y a une pertinence géographique à la frontière naturelle de la forêt d'Orléans, et ça pourrait nous emmener jusqu'à Fontainebleau. Provin est en train de réfléchir également.

Là, c'est de l'histoire commune. Cette force- là d'élus par sa présence, par son partage, par son intérêt commun, par les interlocuteurs qu'on peut voir aussi pour défendre nos territoires, Bar sur Aube et Chaumont, où, par exemple, on partage une interrogation sur le post-Clairvaux, les conséquences pour les services publics, les conséquences pour les installations de Gendarmerie, les conséquences aussi pour les voies de communication et le développement de l'infrastructure, la poursuite de la ligne 4 et du chemin de fer, la disparition d'un certain nombre d'acteurs, le remplacement, les investissements publics privés autour de Clairvaux. Voilà, là, un sujet qu'on a en partage.

Entre Auxerre et Troyes, on en a un certain nombre. La question du barreau autoroutier, elle se pose...

Ce n'est pas juste un modeste Troyen qui vient vous rejoindre, qui s'est pris une demi-heure dans la vue parce qu'il était derrière deux, 20 ou 30 tonnes qui avaient une allure qui se rapprochait quand même effectivement du rythme des joueurs de l'Estac face à Auxerre.

Olivier GIRARDIN

Je vous l'avais dit, Il ne fallait pas...

François BAROIN

Mais voilà, Troyes-sens, on a un jeu qui peut s'imaginer à terme, il faut toujours se mettre en perspective. On n'est que de passage les uns les autres....

Mais dans le schéma des 100 milliards d'investissement sur le chemin de fer, 100 milliards portés par l'État dans les 30 années qui viennent, la question d'un doublement du TGV pour aller à Dijon va se poser. Donc la question d'un barreau qui pourrait se rapprocher, non pas à équidistance, mais en tout cas de Troyes sous une forme qui

pourrait être du côté de Saint-Florentin ou un peu plus proche encore avec ce doublement, ce sont des questions stratégiques....

Quand Troyes, si on prend l'exemple de cette ville, parce que c'est un exemple parmi d'autres, elle rate le TGV, l'écriture, elle est ratée au milieu des années 70. Elle n'est pas ratée au début des années 90.

Quand on rate l'autoroute A5, qui aurait dû arriver chez nous au début des années 80, on rate parce que l'écriture, elle est au début des années 70.

Donc, le rôle d'un pôle métropolitain, en fait, c'est de porter en complément des actions de chacun des acteurs des projets de plus grande envergure, tout en étant également au coin de la rue sur des choses qui nous permettent de montrer qu'on vit ensemble.

Moi, je trouve que l'initiative sur le plan culturel, c'est sympathique, mais ça a existé, ça a fait plaisir à beaucoup de gens et ça a été relayé.

Après, il y a eu des initiatives de cette nature par le passé...il y a eu des réseaux de ville. Mais les réseaux de ville, ce n'était pas le statut de Pôle métropolitain. Les réseaux de ville, c'était une amicale qui reposait beaucoup sur les maires d'une génération qui se sont bien entendus. C'était Soisson, Galley, je ne sais plus qui est-ce qu'il y avait à l'époque ? dans les années 70-80 ? je sais, bien sûr, tu n'étais pas mais moi j'y étais bien sûr, évidemment, mais je m'intéressais assez mollement à l'action publique coordonnée, mais bref....

Or là, je sais que c'est une structure qui, de toute façon, nous survivra. Il faut que ça survive à **Marie-Louise** par le degré d'implication Sénonais. Ensuite, je dirais que ça, ce n'est pas important, mais ce qui est important, c'est ce qu'on peut... En tout cas, moi, je crois que ça complète utilement.

Je pense que nos régions ont besoin de savoir qu'on a des intérêts partagés. Je pense que notre force additionnelle donne un bassin de vie, un bassin de population qui nous permet de concurrencer la dynamique métropolitaine. Quand on représente par notre participation des bassins à 300 000, 400 000 habitants, ils sont quand même un peu plus loin.

C'est ça l'idée quand même, c'est de pas, à l'échelle nationale, tout filer aux 6-8 métropoles qui sont des aspirateurs à énergie, qui ont tous les schémas directeurs

fléchés par l'État et qui, naturellement, étant fléchés par l'État, sont accompagnés par les grandes régions.

Vous avez un État général des régions qui sont grandes comme des États et au milieu, on se retrouve, nous villes moyennes, évidemment avec nos forces et nos faiblesses, mais l'addition de nos forces peut créer non pas une compensation par rapport à la métropole de Paris, ce n'est pas le sujet, mais peut créer un équilibre dans la discussion avec les interlocuteurs qu'on aura en face de nous.

Et c'est vrai que, **Crescent** à raison de le dire, ça devient ce que l'on en fait et ce que l'on veut en faire. Moi, je pense qu'on peut tout prendre. Honnêtement, ça ne coûte pas cher. Franchement, ça ne coûte pas cher.

Donc, à l'argument, c'est encore un machin qui ne sert à rien, un truc administratif, ceux qui vont vous poser la question, je dois dire, c'est peut-être le truc administratif qui coûte le moins cher, peut-être le plus intéressant si on se voit.

Mais c'est un effort pour Chaumont. Mais ce n'est pas des efforts, parce qu'à la fin, on est heureux de partager ça ensemble. Mais je pense qu'il y a beaucoup d'arguments pour poursuivre.

J'ajoute que la présidence tournante qu'on avait souhaitée avec **Marie-Louise**, en réalité, dont j'avais dit à **Marie-Louise** qu'il fallait que ce soit tournant, permet à chaque partie du territoire, membre du Pôle métropolitain, de donner la lumière et la dynamique.

De ce point de vue, je remercie **Stéphane** qui n'a pas ménagé sa peine, qui a fait beaucoup de kilomètres, qui s'est engagé avec force et conviction autour de ce projet.

Et puis, c'est très jeune, donc, si on réussit cette Place Marketing qui sera à l'honneur de tout notre territoire, que ça se passe à Auxerre, à Sens, à Troyes, à Chaumont, pour moi, cela n'a strictement aucune importance. Ça passe par une capacité d'accueil. C'est un projet ambitieux. On est capable de le faire venir et ça intéressera tout le monde. Ce sera une pierre supplémentaire, à l'intérieur des prochaines municipales, d'autres acteurs, etc.

Stéphane MARTINELLI

Tu voulais intervenir, **Olivier** ?

Olivier GIRARDIN

Ben je voulais ...Mais il est...il a.... (tout dit) ...Mais je vais quand même dire un mot. Je ne peux pas non plus tout le temps...

Les conditions matérielles d'existence déterminent en partie la conscience. C'est ce que je disais quand j'étais petit et je reprends ce que disait **Crescent**. Ça sera ce qu'on en fera à partir de ce que l'on est et on sent intuitivement, parce que c'est né d'une intuition, que nos territoires ont quelque chose en commun qui n'est pas les grands aspirateurs et les grands trous noirs métropolitains. Et je crois par contre que, d'abord parce qu'on est très jeune, il y a la question de "qu'est- ce qu'on fait ensemble quand on se croise ?" Là, on va assister à une conférence, ceux qui peuvent rester.

Mais moi, je pense qu'il y a un syndrome à tous les niveaux, y compris au niveau communautaire, au niveau municipal, c'est le syndrome des rapports. On se fait chier avec les rapports...Michel ça n'a rien à voir... ce n'est pas personnel. On est technique quand on fait des rapports....

Par contre, quand on discute de la question de savoir comment on gère l'impact des crises énergétiques auxquelles on est aux prises. Quand on discute de « Comment vous faites, vous ? » parce qu'on n'a pas les éléments d'un certain nombre de politiques avec les métropoles et les infrastructures de mobilité, par exemple. » Tout de suite, on intéresse la partie sur ce qu'on est et ce qu'on peut faire et ce qu'on peut faire après ensemble. Je trouve que déjà, cette communauté d'existence, on a ça en commun, elle peut aussi permettre de réfléchir ensemble.

Et très sincèrement, dans la séquence politique que l'on traverse historiquement, la réflexion, ce n'est quand même pas le truc le plus usité du monde. Déjà, si on réfléchit ensemble par rapport à ce qu'on est ensemble, moi, je suis preneur et je trouve que c'est une aventure qui ne vaut pas cher.

Pourquoi je me retourne vers toi ?

Qui ne vaut pas cher, mais qui a du sens rien que dans l'idée qu'on peut se faire de ce qu'on peut mettre ensemble en termes de pensée. Et après, il y a tous les éléments stratégiques, et là, j'arrête parce qu'il a tout dit...

Pascale LARCHE

Je voudrais abonder ce que vous avez dit. Il faut réfléchir ensemble, il faut agir ensemble et il ne faut pas être consommateur. Il faut vraiment anticiper ensemble la période de temps qu'on a en commun, qui doit avoir en commun une dynamique. Il ne faut absolument pas être consommateur et attendre ce que peut proposer le président quand il est dans la présidence tournante, ou peut-être une autre équipe... Je pense qu'il faut vraiment réfléchir ensemble, agir ensemble.

François BAROIN

Je veux dire l'avenir de nos territoires, si ça se poursuit comme ça, c'est qu'il y aura centralisation de la part de l'État, qui fixe des schémas, qui nous traite comme des filiales, qui prend les élus pour des fonctionnaires, au service d'une vision qui n'est pas toujours ni tout à fait la nôtre, quand elle n'est pas parfois orthogonale, c'est que les villes comme les nôtres, pas très loin de Paris... on va être des villes dortoirs d'une stratégie posée par l'État par rapport à une botte démographique qu'ils ne vont plus pouvoir gérer.

On le voit déjà, ceux qui ont une expérience d'élu voient l'évolution de la sociologie à Sens, à Troyes, à Chaumont ou autres. Il suffit de voir également les gens qui viennent aussi dans nos écoles. Je veux dire, c'est une prise en main, c'est un contre- pouvoir aussi. Un élément de discussion qui doit amener à dire la volonté vis- à- vis, mandatés par le peuple, représentant une partie de la souveraineté nationale, ont la liberté de choix de prendre des engagements et de dire ça on veut, ça, on ne veut pas.

Je pense à la réforme sur le logement. Je ne sais pas si vous avez regardé dans le détail ce que ça va avoir comme conséquences sur les commissions d'affectation des logements avec les différents critères et les points. On ne maîtrisera plus rien des politiques de peuplement sur les villes.

Si on met en place un groupe thématique de travail sur qu'est-ce qu'on voit, nous, comme politique de logement par rapport à nos besoins, la valeur de l'APL à Sens, la valeur de l'APL à Auxerre, la valeur de l'APL à Troyes à Chaumont, à Bar sur Aube ou autres, on porte quelque chose, qu'on le remet au niveau national et qu'on dit « Voilà, pourquoi nous, on pense que l'APL doit être moins du côté de l'État que du côté d'une définition locale par rapport à une évaluation de besoins au niveau produit fiscal, etc.,

On est une œuvre utile. C'est pour ça que pour le Pôle Métropolitain, ça devient ce que l'on en veut.

Mais à titre personnel, ça m'intéresse énormément de savoir ce qui se passe à Sens, à Auxerre, à Chaumont, à Bar ou autres. On a beaucoup d'échanges avec **Philippe**, mais c'est ces sujets- là qu'il faut s'approprier.

Évidemment, il y a la Gaudriole, les amusements de Michel RUDENT et la capacité d'avoir une animation ludique.

Olivier GIRARDIN

T'as pris cher, là ...

François BAROIN

Mais il fallait bien commencer par quelque chose....

Au début, on était parti sur l'enseignement supérieur, effectivement, sur le tourisme...

Mais la politique environnementale... L'intérêt, par exemple, que porte **Olivier Girardin** sur le cadre de la réhabilitation des voies SNCF. Alors je sais bien qu'ensuite, il y a des débats et des conseils départementaux qui financent...sous quelle forme, etc.

Mais peu importe, on est des élus de proximité, on travaille sur des politiques de proximité, on essaie de les mettre à la disposition des débats. Donc, cela ne peut que compléter. Ce n'est pas en moins, ça ne coûte pas cher et ça ne se substitue pas.

Marc BOTIN

Je suis très heureux, moi, d'avoir partagé le questionnement puisque ça a, au moins, le mérite d'ouvrir le débat et de peut- être tracer quand même une ligne un peu plus claire pour tout le monde autour de cette table, sur ce que l'on veut en faire et ce que on doit en faire. Je suis entièrement d'accord avec tout ça.

Alors, effectivement, Monsieur le Président, je te rejoins sur le fait que la période Covid ne nous a pas aidés à pouvoir nous réunir plus régulièrement. Et ça, malheureusement, ça met des distances et parallèlement à ça, on n'a peut- être pas forcément les réponses à apporter quand on a une question en disant « Mais à quoi ça sert ? ».

Je vous rejoins tous en disant que ça ne coûte pas grand- chose, c'est vrai. Au niveau de nos budgets tous respectifs, je pense que le débat n'est pas là. Par contre, même si c'est un euro, si ça ne sert à rien, c'est un euro de trop.

Là, ce n'est pas le cas au vu de tout ça. On a quelques arguments pour expliquer mais pour ça, il faut qu'on puisse en dialoguer. Il faut qu'on puisse échanger pour pouvoir l'expliquer....

Moi, je suis très heureux de vous avoir... pour ceux qui me connaissent... vous savez que je dis en général ce que je pense. Ça a au moins le mérite de ne pas se cacher derrière quelque chose et de pouvoir en débattre...Très heureux d'être là ce soir quand même. Je n'ai pas pu assister à Paris, on s'est croisé chez vous. Je suis allé à la même heure à un autre endroit. Donc, c'est un peu bloqué mais effectivement, il faut savoir ce qu'on veut en faire, ce qu'on doit en faire et ce qu'on peut en faire. Et moi, je n'avais pas ces réponses- là à donner aux élus quand on me posait la question de savoir à quoi ça sert.

Le démarrage du pôle métropolitain, effectivement, on se réunissait très régulièrement. Il y a eu beaucoup de choses de faits.

Le Covid a tout arrêté, certes, ça c'est clair...il faut que cela reparte gentiment et on saura expliquer pourquoi on est dans le Pôle métropolitain et on saura expliquer pourquoi on y restera.

Mais pour ça, il fallait quand même quelques arguments. Moi, j'en ai récupéré beaucoup ce soir, donc il n'y a pas de problème.

Crescent MARAULT

Je vais t'en donner un autre... Si tu me permets président.

Moi, j'aimerais faire une proposition, justement, pour ne pas qu'on ait ce sentiment qu'à chaque fois qu'on se réunit, on vient faire l'ordre du jour un peu classique, le fonctionnement d'une instance, peut-être, on ne voit pas la valeur ajoutée que le temps imparti impose.

Je pense que, ce qu'on pourrait faire peut- être à l'occasion, à chaque fois qu'on se réunit, c'est peut- être quatre fois par an à peu près Président ? on fasse une forme de revue de projets, c'est-à-dire qu'on vienne chacun présenter un projet qui nous paraît essentiel dans nos agglomérations respectives pour justement, soit alimenter le débat, mieux connaître les enjeux de chacun ou les priorités, les innovations, les expérimentations de chacun.

Et puis, en même temps, donner un peu de consistance à ce moment où on se retrouve pour dire « Je n'ai pas perdu de temps... J'ai pas risqué ma vie derrière un camion entre Troyes et Auxerre. » Justement, de dire « Moi, j'ai besoin de savoir ce qui se passe ailleurs ». Franchement sur Chaumont, je ne sais pas ce que vous faites. Je vois à peu près où c'est.... Je ne savais même pas y aller en voiture.

Stéphane MARTINELLI

Je n'ose pas répéter ce que tu m'as dit la première fois qu'on en a parlé. Il croyait que l'on était à la frontière belge...

Crescent MARAULT

Je n'ai pas dit ça, je ne pense pas.

François BAROIN

Crescent a beaucoup d'humour.

Crescent MARAULT

Je suis très taquin. Mais sincèrement, voilà, moi, ça m'intéresserait. Je pense que justement, c'est une façon aussi de mieux comprendre les autres territoires, de pouvoir alimenter un peu ce débat, rendre un peu de consistance à ce pôle métropolitain et justement, commencer à identifier des sujets qui mériteraient qu'on s'attarde un peu plus dessus, qu'on ait un portage politique, parce que malgré tout, on fait de la politique et on voit bien que ça se passe à Paris et que c'est vrai que si on ne montre pas les dents contre ces métropoles, elles vont tout rafler.

Avec ces grandes régions, aujourd'hui, on ne demande pas notre avis sur la Loi ZAN, ils ont "dealé" entre eux, les métropoles et la région, et nous on a les miettes. Donc ça, on ne peut plus accepter ça, ce n'est pas possible. Il faut aussi qu'à travers ces partages d'expériences, on identifie des axes stratégiques et qu'on aide les membres, les défendre, parce que sinon, on va continuer à compter les points. Ça, ça pourrait être sympa. Je sais qu'à SENS vous avez des projets, à Auxerre, il y en a, à Troyes, il y en a, à Chaumont, il y en a, j'espère qu'à Bar sur Aube il y en a, je n'en doute pas. Et je sais où c'est...

Gilles SABATTIER

...vers Nigloland..

François BAROIN

Nigloland...

Crescent MARAULT

Je ne sais pas ce qu'en pense Stéphane, ça pourrait être sympa, je complète... au prochain conseil chaque agglo vienne présenter un de ses projets, n'importe lequel, pas de thématique. On y va un peu "open bar" et on se "lâche"...

Stéphane MARTINELLI

Moi, ça me va très bien, et d'ailleurs, si ce soir, on propose, suite à cet ordre du jour, une conférence, c'est dans cet esprit. L'esprit de partager des thématiques, mais tu as raison, on peut prendre un peu de temps pour chaque territoire, pour présenter un projet. Moi, j'adhère totalement. Ça me va très bien.

Stéphane MARTINELLI

Il faut qu'on se prononce quand même, parce qu'on a un timing.

D'autres demandes de prise de parole ? Non ? Écoutez, est-ce qu'il y a des oppositions ? des abstentions ? Le rapport est adopté.

Moi, je suis très heureux que vous acceptiez que l'on présente cette candidature, en espérant qu'elle sera suivie de succès. Et alors, on avait normalement... La séance est terminée... mais on avait un petit quart d'heure de battement, mais on l'a mangé.

Donc, on va se retrouver, alors **Crescent** tu es chez toi, la salle en sortant, en face, à gauche. À tout de suite.

La séance est levée à 19h30.